

# DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES

**La demande doit être déposée au moins 3 mois  
avant la date de l'événement**

## Cadre réservé à l'administration

Arrivée en mairie le :  
Coût de la location :  
Date limite de validation :

## Identité du demandeur

Je soussigné (NOM, Prénom) \_\_\_\_\_

☐ agissant en qualité de Particulier\*

☐ agissant en qualité de \_\_\_\_\_ de ☐ l'association ☐ l'entreprise ☐ l'organisme  
suivante \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

*\* Pièces à joindre au contrat de location si votre demande est acceptée : un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une copie de votre pièce d'identité, une attestation d'assurance (le nom mentionné sur cette attestation doit être identique au nom de la personne signataire du contrat) ainsi qu'un acompte de 30% du montant de la location.*

## Choix de la salle & nature de la manifestation

sollicite la mise à disposition de la salle suivante :

☐ Salle La Grange, 3, rue Pasteur, La Norville • capacité d'accueil : 30 personnes.

☐ Salle Rosa Bonheur, 5 bis, allée de la Croix Saint-Claude, La Norville • capacité d'accueil : 100 personnes.

pour la manifestation suivante : \_\_\_\_\_

Date et horaires souhaités : \_\_\_\_\_

Ces dates sont-elles flexibles ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, le Service communication / vie associative prendra contact avec vous pour vous proposer d'autres dates en cas d'indisponibilité de la salle à la date demandée.

Nombre de participants prévus : \_\_\_\_\_

**ATTENTION : Cette demande ne vaut pas accord par la collectivité.**

*Je m'engage à ne pas servir de prête nom et à respecter la capacité maximum d'accueil des salles.*

Fait à ..... le .....

Signature du demandeur

*signature numérique acceptée*

## Cadre réservé à l'administration

### RÉPONSE DU SERVICE

☐ Réservation accordée

☐ Réservation refusée pour le motif suivant :

☐ Salle déjà réservée à cette date ;

☐ Autre motif : \_\_\_\_\_

Date

Signature

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des salles communales. Ces données ne font pas l'objet d'une communication extérieure. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Madame le maire – Hôtel de ville – 1, rue Pasteur – 91290 La Norville.*

# LES SALLES MUNICIPALES DE LA NORVILLE

Les salles municipales sont équipées de mobilier et ont une capacité d'accueil limitée.  
Elles peuvent être visitées sur rendez-vous.

Merci de contacter le Service vie associative (01 69 26 19 00) pour visiter les salles.

## Salle La Grange, 3 rue Pasteur

Capacité d'accueil : 30 personnes



La location comprend la mise à disposition des équipements / mobiliers suivants : 30 chaises, 6 tables, un micro-onde et un réfrigérateur ainsi que l'accès non privaté aux sanitaires et au parc de la mairie.

**La vaisselle n'est pas fournie aux utilisateurs des salles. Il est interdit d'installer du matériel de cuisson dans le bâtiment (four, barbecue, bouteille de gaz, etc.).**



### TARIFS\* Particuliers norvillois

| Période de location                                              | NORVILLOIS |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Week-end</b><br><i>Du samedi 9h30 au lundi 8h30</i>           | 100 €      |
| <b>Journée</b> (hors week-end)<br><i>(de 9h au lendemain 9h)</i> | 60 €       |
| <b>Verre du souvenir</b>                                         | 60€        |

\* Tarifs valables à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

## Salle Rosa Bonheur, allée de la Croix Saint-Claude

Capacité d'accueil : 100 personnes



La location comprend la mise à disposition des équipements / mobiliers suivants : 100 chaises rectangulaires 180\*80cm, 18 tables, un vidéoprojecteur, un système de sonorisation comprenant six enceintes, Bluetooth, un lecteur CD et micro.

**La vaisselle n'est pas fournie aux utilisateurs des salles.**

Cuisine équipée d'un évier, d'un plan de travail, d'un réfrigérateur, d'un lave-vaisselle, d'un chariot de services à trois plateaux ainsi que d'une étuve électrique pour réchauffer les plats. **Il est interdit d'installer du matériel de cuisson dans le bâtiment (four, barbecue, bouteille de gaz, etc.).**

### TARIFS Particuliers, associations et entreprises

| Période de location                                                       | NORVILLOIS | EXTERIEUR |
|---------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| <b>Week-end</b><br><i>Du vendredi 14h au lundi 9h</i>                     | 669,50€    | 1 500€    |
| Tarifs en semaine, uniquement du lundi au jeudi                           |            |           |
| <b>De 0 à 3h</b>                                                          | 90€        | 120€      |
| <b>Demi-journée</b><br><i>De 8h à 12h ou de 10h à 14h ou de 14h à 18h</i> | 135€       | 180€      |
| <b>Journée</b><br><i>De 8h à 18h</i>                                      | 220€       | 290€      |
| <b>1 journée + 1 soirée</b><br><i>De 8h à 8h le lendemain</i>             | 440€       | 610€      |
| <b>Supplément</b> fêtes de fin d'année<br><i>Noël et Jour de l'an</i>     | + 150€     | + 300€    |